



COMMUNIQUE du 5 mars 2014 – EMBARGO 5.3.14 à 11 h

Votation cantonale neuchâteloise du 18 mai sur le développement éolien Nos associations recommandent un oui à l'initiative « Avenir des crêtes » et un non au contre-projet des autorités

La majorité des organisations cantonales et nationales de protection de la nature recommandent d'accepter l'initiative « Avenir des crêtes : au peuple de décider » et de refuser le contre-projet des autorités. Pour les ONG, une partie des 59 machines prévues par le gouvernement ont un impact très élevé sur la nature et le paysage du Jura neuchâtelois. Les organisations lancent un appel aux citoyens à ne pas sacrifier leur précieux patrimoine naturel dans la précipitation du tournant énergétique.

Réunies à La Chaux-de-Fonds, Pro Natura Neuchâtel, la Fondation pour la protection et l'aménagement du paysage FP, BirdLife Suisse, Helvetia Nostra et l'Association des Amis du Mont-Racine, ont lancé un appel au peuple neuchâtelois à sauvegarder leur patrimoine naturel en votant « oui » le 18 mai prochain à l'initiative « Avenir des crêtes : au peuple de décider » et « non » au contre-projet des autorités.

Pour être véritablement qualifiée de renouvelable, l'énergie éolienne doit épargner les sites les plus sensibles pour la biodiversité et le paysage. Le projet du Conseil d'Etat qui prévoit 5 parcs totalisant 59 machines sur un territoire exigu ne respecte pas ce principe. Pour les associations, les crêtes du Jura neuchâtelois, protégées par un décret, paieraient un trop lourd tribut en cas de réalisation de l'ensemble du paquet éolien.

Le projet de Gurnigel-La Vue des Alpes est inacceptable pour les ONG : le site est l'un des plus précieux du canton en espèces d'oiseaux menacés ou sensibles aux éoliennes. Le Conseil d'Etat a décidé de le maintenir dans le plan directeur, ignorant les prises de position négatives des milieux de protection de la nature. Les impacts cumulés sur la nature des parcs situés au Val-de-Travers et des projets sur territoire vaudois n'ont également pas encore été établis.

Les organisations acceptent que le canton participe à la production d'énergie d'origine éolienne. La réalisation de deux parcs sur les cinq projetés serait raisonnable selon l'analyse des associations. Les garde-fous nécessaires à préserver des sites précieux pour la biodiversité et les paysages neuchâtelois ne seraient pas assurés en cas d'acceptation du contre-projet. D'autres mouvements sont invités à rejoindre l'appel en vue de la votation du 18 mai.

(2277 signes)

Plus d'informations :

Pro Natura Neuchâtel : Michel von Wyss, président, 077 467 45 15 / michel@vonwyss.ch

ASPO/BirdLife Suisse : François Turrian, directeur romand, 079 318 77 75

FP : Roman Hapka, directeur suppléant, 079 601 76 64

Helvetia Nostra : Anne Bachmann, chargée d'affaires, 021 964 24 24

Amis du Mont Racine : Claude Roulet, président, 032 926 62 94